

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023

Présent.e.x.s : Nicolas Rault ; Gerd Rothenberg ; Elsa Pais ; Rosalie Bouhet ; Enora Stein  
Excusé.e.x.s : Leonhard Unterlechner ; Antonio Latella ; Christopher Horta  
PV : Enora Stein

|  |
|--|
| <p><b>18h15 AMUNIGE</b><br/><i>Conférence Swissint</i><br/><i>Jonas &amp; Alan</i></p> |
|--|

L'AMUNIGE organise une conférence sur les missions de promotion de la paix à l'étranger, notamment au Kosovo, en Bosnie Herzégovine, au Mali et dans d'autres régions du monde, via le centre de compétences SWISSINT, chargé des missions de l'armée à l'étranger. La conférence a pour but d'éclairer les engagements suisses dans ces missions de coopération internationale. Les conférenciers invités sont le capitaine Basil Hersche, expert militaire en mission des nations unies et parti en mission de paix en Syrie, ainsi que le major Patrick Degallier du centre de compétence Swissint, responsable des événements publics, des formations et des processus de sélection et de la formation des personnes envoyées à l'étranger. L'événement aura lieu le jeudi 16 mars 2023, à 18h00 en salle MR290. L'association est assez sûre d'accueillir 200 personnes dans la mesure où, lors de la dernière conférence organisée, ils ont dû refuser des participant.e.x.s et que la thématique de la conférence intéressera probablement des étudiant.e.x.s de nombreuses facultés.

Dans la mesure où cet événement représente également une occasion, pour Swissint, de recruter des personnes, la CGTF demande si l'organisation prévoit de participer financièrement à l'événement. L'association n'a pas demandé de contribution financière à l'organisation. Les intervenants prévoient de venir gratuitement et sans défraiement.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 400.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 400.-.**

**Décision : la subvention est acceptée à hauteur de CHF 200.-.**

**Le forfait pour les apéritifs est fixé à CHF 200.-. La subvention est donc revue à la baisse.**

La Commission rend l'association attentive au fait qu'il serait possible de demander à Swissint de co-financer une partie des frais liés à l'apéritif.

La Commission rappelle qu'il est également possible, pour ce genre d'évènement, de demander un financement auprès de la CGTF pour des frais d'impressions ou des cadeaux de remerciement.

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h35 AEATIG**

*Spectacle « Il Candelaio »*

*Josue & Ciro*

L'AEATIG monte une pièce de théâtre « Il Candelaio » adaptée de l'œuvre de Giordano Bruno, savant italien, brûlé vivant par l'inquisition. Cette pièce au ton clownesque et grotesque traite de la corruption. Les protagonistes deviennent corrompus au point qu'ils en inventent une nouvelle morale : seulement les plus malins peuvent profiter de toutes les situations. La pièce aura lieu les 25, 27, 28 et 29 avril 2023 en MS180.

L'association ne sait pas encore où seront imprimés les flyers, car ils n'ont pas encore eu de réponse de la part du graphiste des activités Culturelles en charge de l'impression des flyers.

La demande comprend la participation aux frais de location de costumes (CHF 400.-), aux frais de caution pour les costumes (CHF 300.-), aux frais de nettoyage des costumes (CHF 200.-), aux frais de location des locaux du Grand Atelier (CHF 510.-), ainsi qu'aux frais d'impression (CHF 350.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'760.-.**

**Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.**

La Commission rend l'association attentive au fait que, pour une prochaine demande, il est nécessaire d'inclure le devis des frais d'impression et qu'il est possible de demander ces tarifs directement au centre d'impression de l'Université.

La Commission rappelle également qu'il est possible de demander une participation financière auprès de la CGTF pour l'achat de matériel non-pérenne, tels que le maquillage ou la peinture.

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h55 UNIGE'Help*****Autocollants pour livres volants****Julie*

UNIGE'HELP souhaite mettre en place un système de « livres volants » que les étudiant.e.x.s pourraient emporter chez elleux puis rapporter n'importe où une fois lu. Ce projet a pour but de permettre à tou.te.x.s les étudiant.e.x.s d'accéder à une littérature qui n'est pas nécessairement scientifique ou liée au milieu académique, sans avoir à dépasser un budget bien souvent trop serré. Pour ce faire, l'association souhaiterait commander une série d'autocollants à coller sur les livres, afin d'expliquer aux étudiant.e.x.s leur démarche.

La demande comprend la participation aux frais d'impression des autocollants (CHF 33,50.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 33,50.-.**

**Décision : La demande est accordée à hauteur de CHF 34.-.**

La Commission rappelle également qu'il est possible de demander une participation financière auprès de la CGTF pour des frais d'impression afin de visibiliser leur projet.

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h15 CUAE - GT Genre*****Week-end de travail et d'auto-formation****Aline & Antoine*

Le GT Genre de la CUAE souhaite organiser un week-end de travail et de réflexions sur la thématique du genre afin de se former collectivement, de développer une assise théorique solide dans le but d'analyser au mieux les dimensions de genre au sein de l'université et établir finalement des stratégies d'action claires et univoques. Ce week-end d'auto-formation aura lieu du 17 février au 19 février 2023.

La demande comprend la participation aux frais de transport en voiture (CHF 22,52.-), aux frais de repas (CHF 400.-), ainsi qu'aux frais d'impression (CHF 33.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 455,52.-.**

**Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 456.-**

La Commission rend l'association attentive au fait que, pour une prochaine demande, il est nécessaire d'inclure le programme de leurs activités ainsi qu'un devis pour les frais de repas. L'association devra transmettre son programme au secrétariat.

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h35 JCM**

*Douzièmes Journées Internationales d'Études Médiévales  
Quentin*

La JCM organise la douzième édition des Journées d'Études Médiévales, qui aura lieu les 9 et 10 mars 2023 sur le thème « Un long Moyen Âge ? Décloisonner la période médiévale ». Cette manifestation a pour but de réunir les doctorant.e.x.s de diverses universités européennes, ainsi que de partager et de discuter autour d'un thème commun, transversal et interdisciplinaire. L'association bénéficie du soutien financier de la CUSO, mais cette institution n'entre pas en matière pour le financement de la participation des intervenant.e.x.s étranger.ère.x.s. L'internationalité de l'évènement tient particulièrement à cœur à l'association, c'est pourquoi iels demandent l'aide de la CGTF. Par ailleurs, la Faculté des Lettres contribue également financièrement à l'évènement.

La demande comprend la participation aux frais de transport des participant.e.x.s internationaux.ales (CHF 187,45.-), ainsi qu'à leurs frais d'hébergement (CHF 700.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 887,45.-.**

**Décision : la subvention est accordée à hauteur de 888.-.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h55 CIGÛE**

*Participation aux salaires des postes de responsables des relations internes  
Audrey & Flavien*

La CIGÛE souhaite demander une subvention pour contribuer au financement des postes de responsables des relations internes. En effet, cette dépense n'est pas reconnue par l'OCLPF qui limite le taux maximal de revenu locatif destiné à couvrir les charges salariales et les frais administratifs de la régie à 4% dans le but d'éviter les potentiels profits abusifs des régies ou des propriéétaires. La CIGÛE pratiquant des loyers très bas adaptés au budget des étudiant.e.x.s, cette limite ne lui permet pas de rentrer dans ses frais de fonctionnement, par rapport à d'autres régies mettant en place des loyers plus élevés. Ainsi, la CIGÛE demande l'aide de la CGTF afin de pouvoir financer une partie des salaires des postes de responsables des relations internes.

Il s'agit d'une subvention accordée annuellement à la CIGÛE depuis de nombreuses années. Il s'agit du seul soutien financier provenant de l'Université, cette dernière n'ayant jusqu'ici pas accordé de financement direct à la CIGÛE.

La demande comprend la participation aux frais des salaires des postes de responsables des relations internes (CHF 25'000.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 25'000.-.**

**Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

|   |
|---|
| <p><b>20h15 EKPHRASIS (AEHA)</b><br/><i>Voyage académique à Amsterdam</i><br/><i>Lara &amp; Fanny</i></p> |
|---|

EKPHRASIS organise leur voyage académique annuel qui aura lieu cette année à Amsterdam et se tiendra du 17 au 22 avril 2023. Cette destination est particulièrement intéressante pour des étudiant.e.x.s en histoire de l'art dans la mesure où elle permet de réunir les quatre champs d'études de leur cursus : l'art médiéval avec de nombreuses églises et le tombeau de Guillaume le Taciturne , l'architecture avec des bâtiments historiques, ainsi que l'art moderne (Museum « Het Prinsenhof » Rijksmuseum, Maison Rembrandt) et enfin l'art contemporain (Van Gogh Museum, Stedelijk Museum). Les dates du séjour coïncident d'ailleurs avec une la tenue d'une exposition particulièrement riche des tableaux de Vermeer. Iels seront accompagné.e.x.s par le Professeur Jan Blanc, spécialiste de la peinture flamande et hollandaise du XVIIIème siècle ainsi que Léonie Marquaille, spécialiste également de la même période. 21 éudiante.x.s participeront au voyage.

La demande comprend la participation aux frais de transport, d'hébergement et des activités (CHF 4'200.-), soit CHF 200.- par personne, conformément à l'article 22 du règlement.

**La demande de subvention s'élève à CHF 4'200.-.**

**Décision : la subvention est acceptée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

|  |
|--|
| <p><b>20h35 AESPRI</b><br/><i>Week-end Ski</i><br/><i>Paul</i></p> |
|--|

L'AESPRI organise une week-end de ski qui se déroulera du 4 au 6 mars 2023 à Thollon-les-Mémises. Ce voyage a pour but de permettre aux étudiant.e.x.s de se rencontrer et de s'intégrer en dehors du cadre universitaire, tout en faisant potentiellement découvrir aux étudiant.e.x.s étranger.ère.x.s une partie de la culture alpine. L'excursion a été organisée pour 40 étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 1'390.-), d'hébergement (CHF 1'780.-), de repas (CHF 750.-), d'assurance responsabilité civile (CHF 200.-), et du Ski Pass (CHF 800.)

**La demande de subvention s'élève à CHF 4'920.-.**

**Décision : Le subvention est refusée.**

Conformément à son règlement, la CGTF ne finance que des voyages d'études et considère que ce projet ne relève pas d'une pertinence académique suffisante.

De plus, la Commission rappelle que l'AESPRI organise déjà un week-end d'intégration financé par la CGTF chaque année permettant aux membres de l'association de se retrouver dans un contexte hors-Université.

La Commission rappelle également qu'il existe des week-ends de ski organisés par l'Université, destinés aux étudiant.e.x.s et à des prix similaires. La CGTF n'entend donc pas se substituer à l'Université pour une activité que cette dernière met déjà à disposition.

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**20h55 EDD**

*Visite au glacier d'Aletsch  
Manon & Kelian*

L'EDD organise une visite au glacier d'Aletsch qui aura lieu du 21 au 23 avril 2023. Iels seront accompagné.e.x.s de Nicholas Bornstein, fondateur de l'ONG Protect Our Winter Switzerland (POW), un organisme mondialement connu pour mobiliser la communauté des sports outdoors en collaboration avec la communauté scientifique en faveur de la protection de l'environnement. Cette excursion permettra aux étudiant.e.x.s d'observer directement les effets du changement climatique sur le glacier d'Altesch, d'en apprendre plus sur le rôle des ONGs dans la protection de l'environnement., ainsi que sur les potentiels parcours qui existent au sein des ONG environnementales. Pendant cette visite, les étudiant.e.x.s devront prendre des clichés photographiques et rendre un petit témoignage des "informations les plus marquantes" ayant été apprises. Par la suite, l'EDD regroupera des témoignes et photos sous la formes d'affiches et de visuels en ligne afin d'exposer de façon plus permanente cette thématique aux étudiant.e.x.s de la communauté universitaire. L'excursion a été organisée pour 30 étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais de transport, d'hébergement et de visite du glacier (CHF 7'817,2.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 7'817,2.-**

**Décision : La subvention est acceptée à hauteur de CHF 6'000.-**

**Conformément à l'article 22 du règlement, les voyages d'étude sont financés à hauteur de CHF 200.- par participant.e.x, soit ici CHF 6'000.- pour 30 étudiant.e.x.s. La subvention est donc revue à la baisse.**

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

|              |
|--------------|
| 21h15 Divers |
|--------------|

- **Amnistie AET**
  - Pas de comptabilité ordinaire rendue depuis 2011-2012
  - Ont essayé de reconstitué les comptabilités mais sans succès
  - Statut particulier de l'association : existe depuis longtemps jamais reconnue
    - Démarches en cours pour la reconnaissance de l'association
  - Comptas 2021-2022 rendues
  - N'ont pas changé de compte bancaire depuis 2012
- ⇒ **Décision** : L'AET devra formuler une demande d'amnistie qu'iels transmettront au secrétariat. Iels n'auront pas besoin de repasser en séance. L'amnistie sera acceptée à condition qu'iels fassent les démarches pour leur reconnaissance.
  
- **Révision de la Stratégie numérique de l'UNIGE – Invitation à participer à la consultation**
  - Chris y participera.
- **Repas de début d'année de la Commission**
  - Date fixée au 2 mars

La séance se termine à 21h32.

**PV fait à Genève le 8 février 2023 par Enora Stein.**